

L'ÉCHO de FRONTENAC

ORGANE
de
LA VILLE
de
LAC MEGANTIC
et de la
REGION

Autorisé comme
envoi postal de la
deuxième classe,
Ministère des Pos-
tes, Ottawa.

20e année, No 16

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 27 janvier 1949

L. Philippe Poulin, directeur

LA MISE EN NOMINATION A L'ECHEVINAGE DE LAC-MEGANTIC

La Légion Canadienne tient une assemblée spéciale

On procède aux élections pour l'année 1949. — M. Philippe Brulotte est réélu président.

Les membres de la Légion Canadienne, branche 136, se réunissaient mercredi soir, le 26 janvier en assemblée spéciale. C'est au Camp Militaire que se faisait la réunion au cours de laquelle on procéda aux élections des officiers et des directeurs pour le terme nouveau.

Le président sortant de charge M. Philippe Brulotte, présida la séance. Étaient encore à leur siège MM. Henri-Louis Audet, 1er vice-président; G. M. Stearns, 2e vice-président; Hector Blais, secrétaire; Armand Bizier, trésorier; Wilfrid Ferland et Lucien Lapointe, directeurs ainsi qu'une quarantaine de vétérans.

Prenant la parole, le président Brulotte parla du but qu'il était donné dès le commencement de la dernière année, celui de clarifier la situation de la branche locale. Faisant allusion à la situation financière de la Légion, il dit que celle-ci est intéressante, claire et nette. Il est confiant que la Légion, en tout temps, sera d'une grande influence et, un jour, pour nos vétérans, que ce soit en temps

de paix, que ce soit en temps de guerre. Il remercie tous les officiers, les légionnaires, les vétérans, les organisations locales, pour la coopération dont il a été assuré de leur part. En retour Monsieur Brulotte dit qu'il a une faveur à demander, celle qu'il ne soit pas question d'un autre terme pour lui à la présidence. Il demande aux légionnaires de se choisir un président parmi les autres dont il fait l'éloge et qui sont présents ce soir-là.

On procéda ensuite aux élections et M. Hector Blais fut élu président d'élection. La plupart des membres de l'exécutif furent réélus par acclamation. En dépit du désir qu'il avait exprimé dans son discours, le président sortant, M. Philippe Brulotte, a été réélu par acclamation. M. Henri-Louis Audet fut réélu 1er vice-président; M. G. M. Stearns, fut appelé à la charge de 2ième vice-président, M. Hector Blais fut élu trésorier, tous et chacun eurent les honneurs d'une réélection par acclamation.

(suite à la page 6)

Lettre ouverte

Le 27 janvier 1949

M. L. P. Poulin, Journaliste,
L'Écho de Frontenac,
Lac-Mégantic.

Cher Monsieur Poulin,

Auriez-vous l'obligeance de faire paraître cette lettre dans votre journal au sujet de la participation de Monsieur Jules Huard, à la campagne électorale?

Monsieur Jules Huard après avoir fait pression auprès de moi depuis plus de deux ans, et tout dernièrement encore, pour que je sois candidat à l'échevinage de notre ville, fait tout-à-coup volte-face et donne son appui à un autre candidat. Connaissant M. Jules Huard comme je le connais, ça ne m'étonne nullement, comme je ne serais pas surpris de ce qui a été la fin de la campagne, ses idées politiques aient de nouveau le temps d'évoluer.

Ce qui m'étonne, c'est sa part active dans la présente campagne même s'il n'apparaît pas sur la liste des électeurs.

Votre tout dévoué,
Pierre ALLARD

Lettre ouverte à Monsieur Pierre Allard

Monsieur,

Le 25 janvier, à l'Hôtel de Ville vous avez dit que je vous avais demandé de venir comme candidat. Vous n'avez pas dit cependant, ce que vous avez répondu. Vous avez répondu "ça m'intéresse pas que le diable emporte tout ça".

J'ai des témoins de cela, nous étions quatre dans votre automobile, vous, Monsieur Giguère, l'avocat Lacourcière et moi-même. Vous avez toujours dit que les affaires publiques, ça ne vous intéressait pas; c'est vrai aussi, parce que vous n'avez jamais voulu vous en occuper. Vous devriez bien dire cette année, pourquoi ça vous intéresse cette année, et qui vous pousse. Vous avez failli résigner deux fois pendant la campagne, ce sont ceux qui vous poussent qui vous ont tenu.

Votre dévoué,
Jules HUARD

MANIFESTE DE M. PIERRE ALLARD

Lac-Mégantic, 26 janvier 1949

Chers Electeurs,

Pour faire suite à ce qui s'est passé à l'appel nominal, et pour le bénéfice des électeurs qui n'étaient pas présents, je désire porter à l'attention des électeurs de mon quartier ce qui suit:

Si je me présente dans cette élection, c'est sous la pression de la majorité des électeurs sérieux du dit quartier. Je n'ai pas de programme élaboré à vous présenter, mais je vous assure que j'agirai en toute circonstance au meilleur de ma conscience.

Electeurs du quartier centre, les questions en jeu sont présentement tellement importantes qu'il est impossible de les régler avec une série de vantardises ou de prétentions, mais plutôt comme une volonté bien déterminée de respecter les intérêts de la communauté que ceux d'une personne en particulier.

Electeurs du quartier centre, je fais appel à votre conscience et à votre esprit de justice pour donner, le 1er février, un vote qui non seulement servira à sauvegarder les intérêts d'un groupe déterminé et désigné, mais sera, je l'espère, de nature à respecter les aspirations de toute la population de notre ville.

C'est sous ces auspices, chers électeurs, que je me présente dans cette élection.

PIERRE ALLARD, candidat.

La mise en nomination à l'échevinage de Lac-Mégantic

L'échevin Rosaire Fortin est réélu par acclamation dans le quartier sud. — M. Edmond Fontaine succède, par acclamation, à l'échevin J.-A. Roy, dans le quartier Nord.

MM. Henri Giguère et Pierre Allard se font la lutte dans le quartier centre.

Me Barthélémy Durand préside l'assemblée. — M. Léo Michaud agit comme greffier. — Les discours.

L'assemblée de la mise en nomination à la mairie et à l'échevinage, dans une ville comme la nôtre, est toujours un événement à la fois important et intéressant, un événement qui ne manque jamais de soulever des discussions, des commentaires... et même des prédictions. Cet événement, il n'a pas eu cette année ses échos habituels puisqu'il n'y avait pas de lutte à la mairie, comme on le sait. Dans le domaine de l'échevinage même nous comptons déjà mardi, deux élections par acclamation.

Mais disons plutôt ce que fut l'assemblée de mardi. Elle eut lieu à 2 heures et elle fut ouverte par le greffier de la ville de Mégantic M. Léo Michaud. A ce moment les candidats n'avaient pas encore fait leur apparition à l'Hôtel de Ville. Monsieur Michaud déclara avoir en mains le bulletin de présentation de M. Rosaire Fortin du quartier sud, et Monsieur Fortin n'ayant pas d'opposition, il le proclama élu par acclamation. Le greffier continue en disant qu'il possède encore le bulletin de présentation de M. Edmond Fontaine, du quartier Nord, lequel n'ayant pas d'opposition, est déclaré élu par acclamation. Les deux élus sans opposition sont longuement applaudis. Continuant son travail, le greffier déclara avoir, pour le quartier centre, les bulletins de MM. Pierre Allard et Henri Giguère. Il invite ensuite M. Barthélémy Durand à monter sur le théâtre, le priant de bien vouloir présider l'assemblée.

M. Durand invite les deux échevins élus par acclamation, MM. Fortin et Fontaine, de bien vouloir venir prendre place sur l'estrade. Il invite encore les membres du Conseil présents à monter sur le théâtre ainsi que les deux candidats du quartier centre.

Monsieur Latulippe a parlé de politique municipale, de l'importance qu'il y a au sein d'un conseil comme celui de Lac-Mégantic de faire preuve d'un grand esprit (suite à la page 2)

Le secrétaire-administrateur demeurera à Saint-Evariste

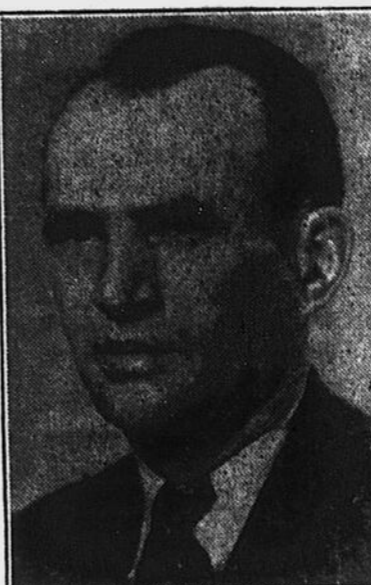
Nous avons annoncé dans notre journal, il y a quelques semaines la nomination de M. Fernand Bégin à la charge de secrétaire-administrateur de l'Institut National Canadien pour les Aveugles. Monsieur Bégin qui demeurait alors à St-Hilaire de Dorset, dans notre comté de Frontenac, s'en va demeurer à St-Evariste. C'est là que tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre que poursuit l'Institut pourront le rencontrer ou communiquer avec lui.

M. Edmond Fontaine est élu par acclamation

Il n'y aura pas de lutte à l'échevinage, dans le quartier Nord de notre ville. En effet, le successeur de M. Alfred Roy, sortant de charge, et qui avait décidé de se retirer, a été choisi dans la personne de M. Edmond Fontaine, entrepreneur-plombier. Monsieur Fontaine a eu les honneurs d'une élection par acclamation, comme on le constatera à la lecture du rapport de la mise en nomination des candidats, que nous publions dans une autre colonne.

Nos félicitations au nouvel élu et nos vœux de succès.

Réélu par acclamation



M. ROSAIRE FORTIN, marchand de Notre-Dame de Fatima, échevin sortant de charge dans le quartier sud, qui vient d'être réélu par acclamation pour un terme nouveau. Nos félicitations à l'échevin Rosaire Fortin.

SUR LE PONT D'AGNES

Jamais au cours de ces hivers passés, il n'est passé autant de patins. Sur le Pont d'Agnes.

Jamais aussi, au cours des mêmes hivers, il n'y eut près du Pont autant d'amateurs et d'amatrices de ce sport, évoluant sur la glace.

Les aveugles de l'Institut National Canadien nous tendront la MAIN; comprenons bien l'appel qui tombera de leur BOUCHE; prêtons l'OREILLE à ce qu'ils nous diront, puis, d'un Oeil sympathique, les observant, VOYONS leurs besoins et donnons-leur généreusement.

A défaut de ne pouvoir lire entre les lignes, ces aveugles peuvent toucher du doigt, quantité de points, qui les mettent sur de bonnes pistes.

C'est tout à leur honneur, c'est aussi dans l'intérêt de nos militaires, si ces derniers n'ont pas voulu s'enrichir là, le camp.

Leur actif encore existant, signifie que même en silence, ils sont demeurés actifs, nos militaires.

Mais, lecteurs et lectrices du Pont, ne quittons pas ce dernier avant d'avoir dit au moins quelques mots des candidats élus et non élus à l'échevinage de notre ville.

Jetons un regard sur le quartier sud et remarquons que l'échevin réélu n'est pas un fortin, mais un FORT... IN contre lequel on ne s'est pas mesuré.

Nous quittons le pont, mais nous n'avons aussitôt mis le pied dans le quartier centre que l'écho d'une voix fait entendre à nos oreilles: Si les voix, dans cette division, donnent des voix de majorité au candidat Giguère, il sera écrit: Pierre, tu es pierre et sur cette pierre, j'ai érigé ma victoire!

Par contre, on pourrait aussi lire quelque part, lorsqu'au soir du même jour, les ténèbres envelopperont le quartier centre... Alors, ci-Git... de cette victoire convoitée, GUERE plus que le souvenir!

Aucun de ces électeurs, contri- (suite à la page 6)

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

On y discute plusieurs sujets. — M. J.-P. Belley préside.

Une séance de notre Chambre, la première depuis le banquet qui a eu lieu à l'Hotel Queen en novembre dernier, réunissait dans la salle municipale mardi soir dernier, sous la présidence de M. J. Pierre Belley, le président, une vingtaine de membres. Voici les noms de ceux que nous y avons vus réunis: MM. Germain Lacourcière, secrétaire, Yvon Ethier, trésorier, Henri Giguère, L. L. Mercure, Eugène Huard, Hector Blais, Jules Huard, Emile Jacques, Emile Thibodeau, Roland Ruel, J. J. Sevigny, F. X. Paradis, Wilfrid Fortin, Rodolphe Rancourt, Dr. Les Georges Huard, Dr. Jos. Abut, Romeo Dubuc, M. L. Philippe Poulin, de L'Écho de Frontenac.

Il y eut lecture des minutes de la dernière assemblée par le secrétaire M. Germain Lacourcière. Leur acceptation suivit sa proposition de M. Eugène Huard qui seconda M. L. L. Mercure.

Les membres prennent connaissance d'une invitation qui leur est faite par la Chambre Provinciale à une assemblée, laquelle aura lieu le 5 février, à Québec. Cette réunion explique-t-on, est convoquée dans le but de mieux faire connaître nos Chambres de Commerce.

On fait mention de ce à quoi l'inscription donne droit, on informe les délégués qui seront présents à cette assemblée de se faire porteurs d'une lettre de créance de la part de leur Chambre, condition demandant droit de vote à la dite assemblée.

Le président Belley demande aux membres si c'est leur désir de se faire représenter à cette occasion. On conçoit que la chose a du bon et on discute le choix d'un délégué. On consulte la balance de caisse; le trésorier, M. Ethier dit qu'il y

la en banque, la somme de \$247.00. On approuve des noms: celui du président et ce dernier déclare ne pouvoir s'absenter; celui du secrétaire qui ne peut non plus acquiescer à l'invitation; celui de M. Mercure qui accepte l'invitation. Il est donc proposé par M. Jules Huard, secondé par M. Henri Giguère, que M. L. L. Mercure, soit délégué, à l'Assemblée provinciale, le 5 février. Adopté.

Le président Belley fait la lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. P. E. Gingras, de la compagnie Pacific Canadian relativement à la demande faite, par la Chambre, d'une amélioration sur le service du train de passagers entre Mégantic et Québec. M. Gingras dit qu'après avoir eu une entrevue avec M. J. N. Fraine, il a été constaté que le changement suggéré devant éliminer l'attente des voyageurs de chez nous à Tring Junction, n'était pas chose possible. M. Gingras en donne les raisons dans sa lettre. Il ajoute cependant que si plus tard ces changements deviennent possibles, la compagnie se rendra à notre désir.

On prend connaissance d'une demande faite à la Chambre par "The Financial Post" qui désire connaître certains détails et informations se rapportant au développement industriel de la ville de Lac-Mégantic, au cours des 30 dernières années. Un questionnaire très complet est soumis à la Chambre à cet effet, et les membres en font l'étude, l'assemblant confidentiellement à M. Germain Lacourcière le soin d'y répondre, fournissant de la manière la plus complète possible les réponses aux questions. On fera connaître la liste des produits qui sortent de nos manufactures locales; les améliorations (suite à la page 5)

MANIFESTE AUX ELECTEURS DU QUARTIER CENTRE

Le premier février, vous aurez à donner votre opinion qui décidera qui, de mon adversaire ou de moi, aura l'honneur de vous représenter. Avant et pendant la campagne électorale un grand nombre de vous m'avez fait voir que dans le passé, j'ai travaillé pour l'intérêt public, soit à la Chambre de Commerce, soit chez les Chevaliers de Colomb, au Comité des Chemins d'Hiver, etc., etc. Pendant le même temps Monsieur Allard ne s'occupait que de ses affaires personnelles, il ne faisait rien pour le bien public, il se vantait même que la chose publique ne l'intéressait pas. J'ai toujours suivi les activités du Conseil Municipal, pour me renseigner. Monsieur Allard lui ne venait même pas. Je ne blâme pas mon adversaire d'être occupé de ses affaires personnelles, mais il admet lui-même qu'il ne s'est jamais occupé des affaires publiques. Il est donc surprenant qu'il décide à la veille des élections, de se dévouer pour les autres.

Dans son discours, à la mise en nomination, Monsieur Allard dit qu'il n'a pu faire rien, parce qu'on lui a barré la route. Personne ne lui a barré la route, à la Chambre de Commerce, il n'a jamais voulu y venir, sauf quand il y avait des banquets et des fêtes.

A la dernière assemblée de la Chambre, le 25 janvier, je travaillais avec M. Roland Ruel et les autres membres, pour que le Ministère des Postes engage des facteurs pour faire la distribution du courrier, à Mégantic. Monsieur Allard n'était pas là. Il n'y est jamais. Sur la question de l'électricité, j'ai assisté à toutes les assemblées où la question a été étudiée; elle est actuellement réglée sans que Monsieur Allard fasse quelque chose.

Il faut au Conseil de Ville des Echevins qui sont capables de se dévouer; mon passé est une preuve de ce que je puis faire à l'avenir. Je ne suis pas engagé avec qui que ce soit, je travaillerai simplement dans le meilleur intérêt de la ville, en coopération avec les autres échevins.

Il faut au Conseil de Ville, des Echevins qui sont capables de se dévouer; mon passé est une preuve de ce que je puis faire à l'avenir. Je ne suis pas engagé avec qui que ce soit, je travaillerai simplement dans le meilleur intérêt de la ville, en coopération avec les autres échevins.

Ayant conscience d'avoir travaillé plus que mon adversaire pour la chose publique, je suis donc moins gêné que mon adversaire pour demander l'appui de votre vote.

HENRI GIGUERE, candidat.

La ligue juvénile suscite un vif intérêt chez les fervents du hockey

Cette ligue nouvelle compte trois clubs qui en sont à leur cinq premières parties. — M. Stanislas Morin en est le président. — Détail de ces premières jou-

Une nouvelle fort intéressante dans le domaine sportif à Lac-Mégantic en ces premières semaines de l'année nouvelle, est le projet de la fondation d'une ligue juvénile. Disons tout d'abord que cette fondation s'imposait à Lac-Mégantic et, comme on nous le disait au cours de la partie de dimanche dernier, l'un des buts principaux de cette organisation est de préparer, pour demain, ceux qui seront appelés à porter les couleurs de nos principaux clubs locaux avec les joueurs qui ont déjà au premier plan.

La Ligue Juvénile est née au commencement de janvier. Elle a été fondée par la Ligue de Hockey de Lac-Mégantic, dont le président, on le sait, est notre concitoyen M. Berchmans Dallaire, assisté de M. J.-A. Robitaille, président de l'Association Sportive de Lac-Mégantic, du Révérend Frère Charles-Emile, directeur du Collège du Sacré-Coeur qui ont fait preuve de beaucoup de zèle et de grand dévouement à cette occasion, de MM. De Vinteur, Bolduc, Camille E. et autres. Le Président de la nouvelle ligue a été choisi dans la personne de M. Stanislas Morin un sportif dans nos connaissances. Il a pris en la matière. Tous sont mis à l'oeuvre sans retard et peu après, la Ligue Juvénile comptait trois clubs: le club "Etoiles", dirigé par le Révérend Frère Daniel, s.c. et par le Révérend Frère Francis, s.c. deux clubs de joueurs du goudet, qui ne se réunissent pas moins qu'une fois par semaine, le club "Castors" dont le directeur est M. Jean-Yves Lemay; le club "Rapides" dont les directeurs sont MM. Jean-Yves Robitaille et Robert Vachon.

Les amis du hockey assistaient vendredi soir, le 14 janvier à 7 heures, sur la patinoire municipale à la première rencontre de la saison méritant aux prises les "Etoiles" et les "As". Ce fut une belle partie, une partie significative pour les "Etoiles" qui firent esquisser un blanchissage aux "As" dans un résultat de 2 à 0. Jetons un regard sur cette rencontre: c'est Raymond Vaillancourt qui enregistra le premier point dans la première période, sur une passe de Camille Chartier. Ce fut le seul point de la période au cours de laquelle deux punitions furent infligées dont une à Audet, des "As" et l'autre à Jean-Marie Girard, des "Etoiles". Au cours de la seconde période, Jean-Marie Girard sur une passe de Eugène Picard compta le second point pour les "Etoiles". Duquette et

Sirois purgèrent chacun une punition au cours de vingt minutes. La troisième période suivit mais ne permit à aucun des joueurs de compter. Il n'y eut pas de punition. Le Révérend Frère Charles-Emile, directeur, et le Révérend Frère Pierre-Arthur, agissaient comme arbitres de la partie. Voici les noms des joueurs des deux clubs en lice et la position de chacun:

"ETOILE" — Buts: Guy Turgeon; défenses: Jean-Marie Girard, Raymond Vaillancourt; lère ligne avant: Jean-Claude Turcotte, Martial Dumas, Jean-Guy Fiset; subs.: Donald Vachon; 2ème ligne avant: Camille Chartier, Paulin Poulin, Eugène Picard.

"AS": Buts: Jean-Claude Rosa, défenses: Bertrand Siros, Lionel Audet, Maurice Duchesneau; avant: Bertrand Guérin, Jean Bilodeau, Gérard Gobeil; subs.: Roger Fontaine, Jean Duquette, Réal Gobeil, Paul-Yvon Lemieux, Normand Boulanger, Raymond Audet.

Lundi soir, le 17 janvier, une autre rencontre avait lieu entre les "As" et les "Castors" cette fois-ci. Les "As" triomphèrent de leurs adversaires dans un résultat de 5 à 2. Les mêmes arbitres étaient à leur poste, les Révérends Frères Charles-Emile, directeur, et Pierre-Arthur.

Voici quel était l'alignement lors de cette partie:

"AS": Buts: Gabriel Arguin; défenses: Bertrand Siros, Lionel Audet, Maurice Lemay; avant: Bertrand Guérin, Jean Bilodeau, Gérard Gobeil; subs.: Roger Fontaine, Jean Duquette, Réal Gobeil, Paul-Yvon Lemieux, Normand Boulanger, Raymond Audet.

"Castors": Buts: Jean-Claude Rosa; défenses: Jean-Louis Dumas, Miguel Durand, Jean-Louis Thivierge, Jean-Guy Michaud; avant: Louis Marceau, Jean-Claude Richard, Armand Audet, Guy Turcotte, Clément Roy, Jacques Roy; subs.: Robert Audet, Paul-Emile Thivierge, Yvan Gendron.

Jeudi soir, le 20 janvier, la patinoire municipale était de nouveau le théâtre d'une rencontre qui se termina par un blanchissage. Les clubs aux prises étaient les "Castors" et les "Etoiles". Les "Etoiles" du Collège triomphèrent de leurs adversaires dans un résultat de 2 à 0. La première période ne réservait aucun succès en faveur de l'un ou de l'autre club qui ne réussirent pas à compter. Au cours de la deuxième rencontre, Paulin Poulin, sur une passe de Raymond Vaillancourt, enregistra le premier point de la

tie. Sur une passe de Martial Dumas, Jean-Guy Fiset y alla d'un second point. La troisième se termina sans que personne ne put compter, laissant le résultat à 2 à 0 en faveur des "Etoiles". Aucune punition ne fut infligée durant cette rencontre. Les arbitres étaient les mêmes, les RR. FF. Charles-Emile et Pierre-Arthur. Voici l'alignement des joueurs lors de cette rencontre:

"Castors": Buts: Jean-Claude Rosa; défenses: Jean-Louis Dumas, Miguel Durand, Jean-Louis Thivierge, Jean-Guy Michaud; avant: Louis Marceau, Jean-Claude Richard, Armand Audet, Guy Turcotte, Clément Roy, Jacques Roy; subs.: Robert Audet, Paul-Emile Thivierge, Yvan Gendron.

"AS": Buts: Guy Turgeon; défenses: Jean-Marie Girard, Raymond Vaillancourt, Donald Vachon; avant: Jean-Claude Turcotte, Martial Dumas, Jean-Guy Fiset, Camille Chartier, Paulin Poulin, Eugène Picard.

La quatrième joute de la Ligue Juvénile a été disputée dimanche le 23 au cours de l'après-midi, à l'issue de la rencontre des clubs "Régiment de la Chaudière" et des "Rapides de Notre-Dame de Fatima". De nouveau, les "Etoiles" du Collège, qui se mesuraient ce jour-là avec les "As", connurent une victoire. La troisième de la série n'ayant pas encore de défaite. Ce fut une intéressante partie qui se termina par un résultat de 2 à 1. C'est Raymond Vaillancourt et Martial Dumas qui comptèrent les deux points en faveur des "Etoiles". Paul-Yvon Lemieux, assisté de Normand Boulanger, enregistra le seul point des "As".

Une punition fut infligée, elle alla à un joueur des "As". Les arbitres étaient les RR. FF. Pierre-Arthur et Alban. Voici quel était l'alignement des joueurs lors de cette joute:

"ETOILE" — Buts: Guy Turgeon; défenses: Raymond Vaillancourt, Jean-Marie Girard; subs.: Gilles Coulombe; lère ligne avant: Jean-Claude Turcotte, Martial Dumas, Jean-Guy Fiset; 2ème ligne avant: Camille Chartier, Paulin Poulin, Eugène Picard.

"AS" — Buts: Gabriel Arguin; défenses: Bertrand Siros, Lionel Audet, Maurice Lemay, Réal Gobeil, Paul-Yvon Lemieux; lère ligne avant: Bertrand Guérin, Jean Bilodeau, Gérard Gobeil; 2ème ligne avant: Normand Boulanger, Raymond Audet, Jean Duquette.

Lundi, le 24, on jouait la cinquième partie; elle avait lieu entre les équipes "Castors" et les "As". Ce fut une partie sans décision en faveur de la supériorité en faveur de l'un ou de l'autre club aux prises puisqu'elle se termina par 0 à 0. Les Révérends Frères Charles-Emile et Pierre-Arthur agissaient comme arbitres.

Voici quel était l'alignement des équipes en lice:

"CASTOR" — Buts: Jn-Claude Dumas, Miguel Durand, Jean-Louis Thivierge, Jean-Guy Michaud; avant: Louis Marceau, Jean-Claude Richard, Armand Audet, Guy Turcotte, Clément Roy, Jacques Roy; subs.: Robert Audet, Paul-Emile Thivierge, Yvan Gendron.

"AS" — Buts: Gabriel Arguin; défenses: Bertrand Siros, Lionel Audet, Maurice Lemay; avant: Bertrand Guérin, Jean Bilodeau, Gérard Gobeil, Jean Duquette, Normand Boulanger, Raymond Audet; Réal Gobeil, Paul-Yvon Lemieux, Roger Fontaine.

Le "faible coup d'oeil" qu'il nous est donné à l'occasion de jeter de temps à autres, sur ceux qui évoluent sur notre patinoire, au cours d'intéressantes rencontres, ne nous permet pas d'offrir à nos lecteurs la juste appréciation que nous voudrions faire de chacun des clubs qui se sont rencontrés au cours de la présente saison. Il nous est cependant possible d'avancer que les "Etoiles" se sont révélés jusqu'ici des sportifs avisés, dont le jeu est très habile; des joueurs qui s'entendent fort bien et les nombreuses passes qu'ils ont jusqu'ici échangées, en sont les preuves, ce club, on le sait est formé d'étudiants au Collège du Sacré-Coeur.

Les "As" et les "Castors" ont fourni du beau jeu à chacun des parties où ils ont figuré. On sait que les "As" sont actuellement en deuxième position et que les "Castors" arrivent en troisième. Evidemment la situation actuelle peut nous réserver des changements, des surprises, même; l'avenir vous le dira, car votre journal local tiendra ses lecteurs au courant de toutes les activités prochaines dans le domaine des sports d'hiver, à Lac-Mégantic.

Victoire du "7 Up" sur les "Rapides"

Mardi soir, sur la patinoire municipale, les clubs "7 UP" et "Rapides" se mesuraient au cours d'une joute intéressante. Dès les premiers moments de la partie, le "7 UP" eut l'avantage du jeu sur les "Rapides", puisque la première période permit aux "7 UP" de compter trois points: un premier par Charles Marcoux, sur une passe de Gérard Boulanger, un deuxième par Poulin, assisté de Jean-Paul Legendre enfin un autre dû à Charles Marcoux, sans aide.

Au commencement de la seconde période, Charles Marcoux, sur une passe de Gérard Boulanger, compta de nouveau son troisième point de la soirée. Chez les "Rapides", le point fut enregistré par Eugène Talbot. Une punition fut infligée à Talbot pour avoir fait trébucher un adversaire.

Dans la troisième période, il y eut de part et d'autres, des efforts multipliés en vue de compter, mais sans succès. La partie se termina au compte de 4 à 1, en faveur du "7 UP". Au cours de la période dernière, il y eut trois punitions, dont deux à N. La-

pointe, pour inférence et une à Gérard Boulanger, pour rudesse. M. Marcel et Stanislas Morin, agissaient comme arbitres de cette partie.

A l'heure où nous écrivons ces lignes mercredi, trois clubs sont en première position, les suivants: "7 UP", "St-Sébastien" et "Régiment de la Chaudière", ayant un même nombre de points. Il faut cependant tenir compte que le "Régiment" a joué une partie de plus que les autres. Les "Rapides" viennent ensuite.

"7 UP" — Buts: Dominique Bouchard; défenses: Bertrand Fontaine, Poulin, Jean-Luc Guérin; lère ligne avant: Charles Marcoux, Léandre Mercier, Gérard Boulanger; 2ème ligne avant: Jean-Paul Legendre, Jos. Arguin, Robert Vachon.

"RAPIDES" — Buts: Jacques Lebrun; défenses: N. Lapointe, Marcel Lapointe, André Mercier, Raymond Komery; avant: Harry Allen, Eugène Talbot, Jules Michaud, Clément Bilodeau, R. Bilodeau, Conrad L'Heureux, Jean-Luc Trépanier.

Les "Rapides" sont victorieux des joueurs du "Rgt de la Chaudière"

Devant une assistance très nombreuse, favorisée par une température idéale, les clubs "Les Rapides" de Notre-Dame de Fatima et le "Rgt de la Chaudière" se sont livrés une lutte très forte, bien que le résultat ait été significatif pour les vainqueurs, les "Rapides", 5 à 2. Trois points furent enregistrés dans la première période, le premier par André Mercier, sur une passe de Harry Allen, le second par Conrad L'Heureux, sans aide, enfin le troisième par Jules Michaud, sans aide. Il y eut une punition, elle alla à Bertrand Picard, du "Rgt". Aucun point ne fut enregistré dans la seconde période. Les punitions se multiplièrent, se chiffant à quatre au moins: Jules Michaud, Jean-Luc Trépanier, Bertrand Picard et Conrad L'Heureux allant tour à tour en pénalité.

Aux premiers moments de la troisième et dernière période, Jean-Luc Trépanier, sans aide, et Harry Allen, sur passe de Eugène Talbot, portèrent à 5, le score des "Rapides". On était alors aux dernières minutes de la période et par conséquent de la partie dont le résultat menaçait le "Régiment" d'un blanchissage. Léopold Martel compta alors le premier point du "Rgt" sur une passe de Paul-Eugène Boulanger puis de nouveau réussit, sans aide, un second point en faveur de son club. Le résultat final étant alors de 5 à 2. Les arbitres lors de cette partie étaient MM. F.-X. Paradis et Stanislas Morin.

Le "Rgt de la Chaudière" défait le "St-Sébastien" vendredi soir dernier au cours d'une rencontre, que la température peu favorable menaça à plusieurs reprises. En effet, une neige tombait ce soir-là et la glace, recouverte de cette neige devait en être libérée à différentes intervalles. Cette partie fut donc jouée en des laps de dix minutes de temps, après lesquels comme nous le disons plus haut, la glace était balayée.

Conrad Turcotte compta sans aide le premier point pour le Régiment au cours des premières dix minutes. Chez les visiteurs du "St-Sébastien" Raymond Paradis, assisté de Marius Groleau, enregistra le premier point de son club. Avant la fin de cette première période, Léopold Martel du "Régiment" enregistra sans aide le deuxième point pour son club.

Dans la seconde période, le premier dix minutes ne changea pas la situation. Au cours du second dix minutes Marius Groleau sur une passe de Emilien Hallé égalisa le score.

Dans la troisième période, Paul Eugène Boulanger, sur une passe de Léopold Turcotte, donna la victoire à son club, en enregistrant le troisième point pour le Régiment. Il n'y eut qu'une seule punition au cours de cette partie. C'est durant la deuxième période qu'elle fut dirigée à Bertrand Picard. Agissaient comme arbitres lors de cette rencontre, M. Jos. Dancose de St-Sébastien, F. R. Dallaire et Marcel Morin.

Le président remercie l'échevin Latulippe pour ses bonnes remarques. Au cours de l'allocution de

ÊTES-VOUS DÉCOURAGÉE par la souffrance que vous apportent LES ENNUIS FÉMININS 'périodiques'

Qui vous rendent NERVEUSE IRRITABLE ces jours là?

Souffrez-vous des ennuis que causent les dérèglements fonctionnels mensuels féminins qui sont la cause de vos douleurs, vous rendez nerveuse, capricieuse, agitée, faible—en de telles circonstances? Définitivement, alors, essayez le Composé Végétal Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes!

Lors d'une récente épreuve, il fut établi que le Composé Végétal Lydia E. Pinkham est très efficace pour toute femme souffrant de telles souffrances. Pourquoi ne pas vous rendre à l'évidence et l'essayer vous-même!

Le Composé Pinkham est reconnu comme calmant utérin. Il produit un effet de soulagement sur l'un des organes féminins les plus importants.



Depuis plus de 70 ans, des milliers de jeunes filles et de femmes en racontent les bénéfices. Voyez-les si vous aussi vous n'en tirez pas d'excellents résultats. Ça vaut la peine d'essayer!

COMPOSÉ VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham

l'échevin Latulippe, le candidat réélu par acclamation dans le quartier sud, l'échevin Rosaire Fortin avait fait son entrée dans la salle. Le président dirige son regard vers lui et félicite ce dernier pour sa réélection par acclamation, déclarant que l'échevin Fortin s'était fortement intéressé à la chose municipale durant son stage passé à l'Hôtel de Ville et il voit là, la raison pour laquelle il a été réélu; "les gens de son quartier ont apprécié son travail; il a fait son devoir; la plus belle marque d'estime que ses électeurs ont pu lui témoigner, c'est celle de lui demander de revenir un deuxième fois les représenter, dit-il. Il félicite Monsieur Fortin et se dit assuré qu'il continuera à travailler dans l'intérêt de la Ville. Il demande à l'échevin réélu, de bien vouloir dire quelques mots. (Applaudissements.)

Le second de M. Labbé, M. W.-M. Cottingham, député d'Argenteuil, a souligné dans des discours en français et en anglais, que "la langue française est l'une des deux langues officielles partout dans notre pays, qu'elle jouit de droits absolument égaux, socialement garantis par une constitution qui ne peut être changée sans le consentement des parties contractantes, et qu'il est faux et malhonnête de faire des appels ronflants à l'unité canadienne, à moins que l'on ne commence par respecter intégralement dans les domaines religieux, éducationnel, législatif et administratif, les droits et prérogatives des deux races participantes au pacte fédératif."

On prévoit une victoire éclatante pour M. Albert Samson, commis-voyageur de Lévis, candidat officiel de l'Union Nationale dans l'élection complémentaire qui aura lieu dans le comté de Lévis le 16 février. Le parti libéral a annoncé qu'il ne présenterait pas de candidat officiel mais on s'attend à ce qu'un candidat libéral indépendant soit en lice. L'élection a été nécessaire par l'élevation au Conseil législatif de l'hon. J.-T. Larochelle.

Le meilleur remède de famille

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSÉS, CONTUSIONS, ETC

Le meilleur remède de famille

Ouverture de la ...

Le meilleur remède de famille

fité pour déclarer que la loi de l'électrification rurale et le crédit agricole du gouvernement Duplessis ont contribué à prévenir la désertion des campagnes en

Le meilleur remède de famille

Eliminez les poisons...

Notre organisme constipé vous rend un mauvais service. Il vous fait paraître inférieur en jugement, en vivacité, en humeur. On préfèrera l'autre. Il est si facile d'éliminer la source du mal; en effet, "une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin."



Ne laissez pas l'empoisonnement délabrer votre santé. Les tablettes ROBOL, grâce à une drogue spéciale ne donnent pas de colique.

"Une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin."

TABLETTES ROBOL

CONTRE LA CONSTIPATION

35 cents la boîte ou 3 pour \$1.00

Cie Chimique Franco Américaine Ltée, 1566, St-Denis, Montréal

TELEPHONE LAC-MEGANTIC 190-R NOUVELLE AMBULANCE Au service de la population de LAC-MEGANTIC et des ENVIRONS DURANLEAU & JALBERT Salons mortuaires modernes, gratuitement à la disposition des familles éprouvées. DIRECTEURS DE FUNERAILLES 130, RUE LAVAL Roméo DURAND, gérant LAC-MEGANTIC



L'apparence que possède l'intérieur de votre maison dépend beaucoup de L'APPARENCE DE VOS PLANCHERS. Achetez chez-moi vos prélatars. Après avoir suivi un cours de deux semaines sur la manière de bien poser les prélatars, je puis vous assurer un travail soigné, des plus satisfaisants.

J'ai aussi un bel assortiment de TUILES D'ASPHALTE. Tout cela à prix très raisonnables. Je me rends avec empressement dans les paroisses ou villages voisins, sur demande, pour effectuer le posage de vos prélatars. Pour plus amples détails, communiquez avec moi:

DENIS BOULET 3, rue VICTORIA LAC MEGANTIC Tél.: 297-w Jan. 27; Fév. 3-10-17

Née au dernier jour de l'année 1948

(Du correspondant de "L'Echo") A Courcelles de Frontenac est née, vendredi le 31 décembre, Marie, Thérèse, Louise, enfant de M. Gérard Poulin et de Madame Poulin, née Yvonne Binet. M. et Mme Joseph Poulin, oncle et tante de l'enfant, l'ont portée sur les fonts baptismaux. Porteuse Mlle Agathe Binet, tante du bébé. Nos félicitations.

Un jeune homme de Piopolis est tué dans les chantiers

M. Gilles Fortier, un jeune homme de 20 ans, dont la famille demeure à Piopolis, Cté Frontenac, a trouvé une mort tragique dans les chantiers. La nouvelle de ce drame a jeté beaucoup d'émoi en cette paisible paroisse de Piopolis, qui, on le sait, fournit un fort contingent d'ouvriers aux chantiers de Baie Comeau. Le drame est survenu vendredi, le 7 janvier. Le corps de la victime fut ensuite transporté dans sa famille, à Piopolis.

Le service et les funérailles du regretté disparu ont eu lieu le 11 janvier, à Piopolis, au milieu de nombreux parents et amis de la famille. M. l'abbé Fernand Laroche, curé de la paroisse, officiait assisté d'un diacre et d'une sous-diacre. Le cercueil était porté par MM. Paul-Henri Fortier, Lucien Fortier, Lauréat Fortier, Patrick Fortier, Jean-Claude L'Heureux et Yvon Martel.

Le défunt laisse pour le pleurer M. et Mme Ernest Fortier, son père et sa mère; ses frères MM. Roger, Camille, Charles et Auguste Fortier; ses sœurs, Mmes Marie-Paule, Marie-Laure, Constance et Renette Fortier, ainsi que plusieurs autres parents.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles, on remarquait M. Hilaire Boissé, de Baie Comeau, gérant des chantiers coopératifs, son père et sa mère, M. et Mme Ernest Fortier, ses oncles et tantes Mme Omer Gagnon, de Lac-Mégantic, MM. Louis Fortier et Joseph Fortier, de Ste-Cécile M. E. phrem Fortier, M. et Mme René Couture, M. et Mme Joseph Car-

rier, M. et Mme Emile Fortier, M. et Mme Napoléon Fortier, M. et Mme Henri Bernier, Mme Domina Trudeau; sa grand-mère, Mme Jos. Fortier, M. et Mme Wilfrid Fortier; ses cousins et cousines, Mmes Lorraine Carrier, Yolande Fortier Léonne Trudeau, Véronique Fortier, Rolande Fortier, Jeannine Thivierge, M. Jean-Claude L'Heureux, Lauréat Fortier, Lucien Fortier, Patrick Fortier, Paul-Henri Fortier, J.-C. Lafontaine, Fernand Thivierge, Léo Fortier, Mmes Antonio Lachance, Albert L'Heureux M. et Mme Elie Fortier, et plusieurs autres.

Nos condoléances à la famille éplorée.

Statistiques paroissiales de Saint-Gédéon

(Du correspondant de "L'Echo") Au cours de l'an 1948, il y eut en notre paroisse 89 baptêmes, 9 mariages et 19 sépultures. St-Gédéon compte aujourd'hui 339 familles formant une population de 2046 âmes.

Nouveau marguillier à Saint-Gédéon

(Du correspondant de "L'Echo") La paroisse de St-Gédéon a fait la nomination de son nouveau marguillier, devant succéder à M. Euphème Talbot, sortant de charge. C'est M. Joseph Boutin qui fut élu. Nos félicitations.

— ABSENT —

Le docteur Jos. AUBUT informe le public, sa clientèle particulièrement, qu'il sera absent de son bureau à partir de la fin de janvier jusqu'au 15 mars, période durant laquelle il sera en voyage d'étude au Nouveau-Brunswick.

PAR ORDRE

AVIS IMPORTANT

Aux propriétaires de foyers mécaniques (Stoker)

EVITEZ LES ENNUIS DU PASSE

Utilisant moi-même un foyer mécanique depuis sept ans, je suis en mesure, par expérience, de vous fournir de la première qualité de charbon à des prix défiant toute compétition. A l'avenir, je verrai plus que jamais à ce que vous n'en manquiez pas durant la saison du chauffage.

Donnez donc vos commandes de bonne heure pour l'hiver prochain, ou, si vous prévoyez en manquer pour finir la saison du chauffage, confiez-moi votre commande, j'en recevrez un char prochainement.

ANTONIO COUTURE

Marchand de charbon et de foyers mécaniques
Rue FRONTENAC Tél. 139 LAC MEGANTIC
Janv. 13 - Avril 13—P

Dr Charles Boisvert

CORONER
Médecine générale

SPECIALITE : Examen de la vue, Lunettes.

LAC MEGANTIC

Cté FRONTENAC

ETUDE LEGALE DE

Mtre Louis-Philippe Cliche

L. L. L.,

Avocat du Barreau de St-François

LAC MEGANTIC

Cté FRONTENAC

Meilleure Qualité —
D'emploi Facile

SACS DE THÉ "SALADA"

M. et Mme Vianney Tremblay nous quittent

M. Vianney Tremblay, comptable à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, de Lac-Mégantic, nous quittera pour aller demeurer à Danville, où il a été appelé à la gérance de la succursale de l'endroit, pour la même institution. M. Tremblay nous quittera le 26 et au commencement de février, son épouse et ses enfants iront l'y rejoindre.

En même temps que nous félicitons notre jeune concitoyen pour la promotion qui lui échoit, nous lui offrons nos vœux de succès dans son nouveau milieu, de même qu'aux autres membres de sa famille.

Appels aux pompiers

Nos sapeurs ont eu à répondre à plusieurs appels, mardi et mercredi. Au soir de mardi, ils se rendaient, rue Villeneuve, dans une propriété de M. Denis Lemay, pour contrôler une menace d'incendie. Il n'y eut pas de dommage. Répondirent à l'appel: MM. Henri-Paul Couture, Dolores Dostie, Jos. Gobeil, Gérard Gobeil et Réal Gobeil.

Dans l'avant-midi de mercredi, trois appels furent reçus au service du feu. Nos pompiers se rendirent à la résidence de M. Armand Jacques, 8 rue Wolfe où ils mirent sous contrôle un feu de tuyau et de cheminée. Répondirent à cet appel MM. Henri-Paul Couture, Dolores Dostie, Gérard Gobeil et Réal Gobeil.

Ils se rendaient encore rue Laurier, à la résidence de Mme Rose-Anna Fortier pour contrôler un feu de tuyau. Répondirent à cet appel MM. Henri-Paul Couture, Dolores Dostie, Gérard Gobeil, Réal Gobeil et Paul Brulotte.

Un troisième appel appelait nos sapeurs au numéro 4, rue McDonald où un feu de cheminée s'était déclaré à la résidence de M. Gérard Brulotte. Les sapeurs dont les noms suivent répondirent à cet appel: MM. Dolores Dostie, Alex. Girard, Paul Gobeil, Gérard Gobeil et Réal Gobeil.

Au club Rotary

Les membres du club Rotary de notre ville se réunissaient lundi soir à l'occasion de leur souper hebdomadaire. Deux visiteurs étaient attendus de l'étranger dans les personnes de MM. McClintock, surintendant de l'Institut National pour les aveugles et Neil Tracy, secrétaire de ce même organisme. Le premier devait prononcer la causerie, ce soir-là. A l'heure du repas, toutefois, les visiteurs n'arrivèrent pas. Ceux qui les attendaient avec anxiété ne tardèrent pas cependant à comprendre que l'automobile, dans laquelle ils faisaient le voyage avait subi une panne à Gould, cté Compton, et que MM. McClintock et Tracy devaient rebrousser chemin. Parmi les invités, figurait l'organisateur pour notre région, M. Raymond Bégin. On invita donc ce dernier à bien vouloir parler, aux membres du Club, de la prochaine campagne de souscription qui sera faite chez-nous, en faveur de l'Institut. M. G. M. Stearns, président du Club, présenta Monsieur Bégin qui fut remercié par M. L. L. Mercur.

Ajoutons ici que l'on trouvera dans une autre colonne quelques détails concernant la campagne dont nous parlons plus haut.

1ère naissance en 1949

La première naissance de l'année a eu lieu à l'Hôpital St-Joseph, de notre ville, au jour de l'ouverture de l'année nouvelle. C'est en effet, au Jour de l'An qu'est née Marie Rolande Claudette, enfant de M. Eugène Lapointe et de Madame Lapointe, née Simone Boulé, de notre ville. Le même jour, l'enfant était portée sur les fonts baptismaux et elle recevait le baptême des mains de son oncle M. l'abbé Lucien Boulé, frère de Madame Lapointe, du Séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke, M. et Mme Napoléon Lapointe de St-Honoré grands-parents paternels de l'enfant, agissaient comme parrain et marraine, cependant que Mme Armand Philippon, tante du bébé, agissait comme porteu-se.

Nos félicitations.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10^e Edition
Albert Fournier
1545, 525 CATHÉDRALE MONTREAL



A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digestive et économique pour le budget, boîte de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCÈS D'ACIDE, procurent une digestion facile et un sommeil réparateur.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 (PRODUIT FRANÇAIS) remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

Un échantillon est envoyé gratuitement. Ecrivez à F. DU ROUX, Installations françaises, 533, Bonsecours, Montréal.



Statistiques de St-Samuel

(Du correspondant de "L'Echo") Dans notre paroisse de St-Samuel, au cours de l'année qui vient de se terminer, on a enregistré soixante et dix baptêmes; onze mariages ont été bénis; il y eut douze sépultures.

La population de St-Samuel, lors du dernier recensement, était de 1427 âmes, dont 1059 communicants et 368 non communicants. Les enfants qui fréquentent nos écoles sont au nombre de 281. Nous comptons 27 étudiants qui fréquentent les institutions de l'étranger. Enfin, il y a à St-Samuel 259 familles.

POURQUOI NE L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT!

Si jamais votre nez est bouché par la congestion passagère qu'il obstrue—mettez un peu de Vicks-Va-Tro-Nol dans chaque narine. Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Va-Tro-Nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

Rapport du chef Henri-Paul Couture

Comme nous le disons dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil de Ville, le chef Henri-Paul Couture avait remis sur la table du Conseil, l'autre soir, un rapport des activités au Département de la Police et du Feu, au cours de l'année 1948. Voici les chiffres intéressants qui nous ont été donnés l'occasion d'obtenir à l'attention de nos lecteurs:

86 appels pour le feu, dommages minimes; 123 appels pour le département de la Police; 22 enquêtes; 56 cartes de circulation données; 32 appels pour accidents d'automobiles; 4 personnes mortes accidentellement; 94 taxis employés; 16 portes trouvées non verrouillées la nuit; 13 vols; 32 plaintes à la police; 37 ont couché dans les cellules pour protection; 10 endroits dangereux notés; 112 prisonniers ou arrestations condamnés à l'amende; lesquelles forment le total de \$1327.00. Les dimanches, du 25 juillet et 15 août, les hôtels à l'exception de un (1) étaient ouverts; 8 arrestations remises à la Police Provinciale, lesquelles ont mérité 7 ans et 10 mois de prison; 5 participations à des saisis avec la Police Provinciale; 405 licences de bicyclettes vendues. Collecte à la balance \$330.00 (Pesees de camions, etc)

Saint-Ludger

(Du correspondant de "L'Echo") Naissance: M. et Mme Adrien Lacroix, née Gabrielle Letourneau annonçaient ces jours derniers la naissance d'une fille. L'enfant baptisée sous les prénoms de Marie, Clairette, Adèle, a eu pour parrain et marraine M. et Mme Jean Lacroix, ses grands-parents et pour porteu-se sa tante Mlle Angéline Lacroix. Nos félicitations.

Enfant décédée: Dieu est venu ravir au foyer de M. et Mme Adrien Lacroix, leur enfant bien-aimée dont nous annonçons plus haut la naissance. Elle était âgée de trois jours. Il manquait sans doute une fleur au paradis du Seigneur et ce dernier est venu la cueillir dans notre vallée de larmes. Consolez-vous, parents éplorés, du haut du Ciel Clairette vous sourit et...vous attend. La petite sépulture a eu lieu le 31 décembre.

Notes locales: Mlle Eliette Dumas, de Montréal, est venue passer la fête du Jour de l'An chez ses parents M. et Mme Armand Dumas.

M. et Mme Esdras Letourneau M. et Mme Henri Fillion, M. et Mme Robert Letourneau, M. et Adrien Lacroix, MM. Normand Letourneau, Wilfrid Lessard, Québec, M. et Mme Edgar Boulanger, Sherbrooke, M. Laurin Lacroix, Sherbrooke, M. et Mme Joseph Denis Weedon, ont assisté, dimanche dernier, au Mont Ste-Famille, à l'impresionnante cérémonie de prononciation de vœux perpétuels de St-Gabriel de l'Adolorata.

H. P. CAMPEAU

Courtier en assurances générales
FEU — VIE — AUTOMOBILE
Représentant de: NATIONAL LIFE
Continuation des affaires achetées de J. Victor Lachance
Le bureau en ville où, à toute heures, quelqu'un est en mesure de vous servir.
220, rue LAVAL
LAC MEGANTIC
v. 7

Dr VIATEUR BOLDUC

SPECIALITE: Chirurgie générale
Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago
Ex-Elève des Hôpitaux de New-York
Heures de bureau: de 2 à 4 heures p.m.
le soir: de 7 à 8 heures
4 rue MILETTE
LAC-MEGANTIC
Tel. 218

Docteur TANCREDE Fiset, M. D. L.

Médecine générale
Spécialités: Maladies de la femme. Traitements électriques.
Heures de bureau: de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
BUREAU: Résidence privée, 46 rue CHAMPLAIN
Tél.: 135-J
LAC MEGANTIC — Cté FRONTENAC

Tél: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Heures de Bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
DR J.-Ed. Laflèche
CHIRURGIEN - DENTISTE
LAC MEGANTIC — Cté FRONTENAC

4 Générations de femmes faibles

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE:
IRREGULARITÉ, MANQUE D'APPÉTIT, SYMPTÔMES NERVOUSITÉ, TROUBLES OU CONSÉQUENCES DE FAIBLESSE, FÉMININS, FÉMININS, L'ANÉMIE
TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE LTÉE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 10

LE CIVISME

c'est une foule de petites choses!

Que le jeu serve à améliorer votre santé

Le jeu devrait produire chez vous une détente et être un exercice de santé—cependant, il ne devrait pas vous épuiser! Quel que soit votre sport favori, livrez-vous y, mais raisonnablement. Vous serez étonné de vous mieux sentir... et de l'ardeur, que par la suite, vous mettez au travail. En vous maintenant en bonne santé, vous contribuez au bien-être de la communauté... et faites preuve de "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING

THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

La campagne de souscription pour les aveugles s'ouvrira bientôt

Le Dr Viateur Bolduc est nommé président de la campagne.

La campagne annuelle de souscription en faveur de l'Institut National Canadien pour les aveugles, s'ouvrira bientôt à Lac-Mégantic. C'est ce que nous disait, récemment l'organisateur de l'Institut pour la région, M. Fernand Bégin. Cette année c'est le Docteur Viateur Bolduc, échevin de notre ville, qui a été choisi pour présider ce mouvement des plus recommandables. A quelle date a-t-elle fixé l'ouverture de la souscription? C'est une chose que nous ne connaissons pas encore; il est cependant possible que

ce soit à la fin du présent mois ou au commencement de février. Dans une prochaine édition, nous ferons connaître à la population de notre ville d'autres détails sur la souscription qui s'en vient.

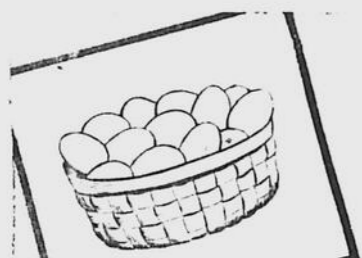
Monsieur Albéric Bégin est réélu maire

(D.N.C.)— Courcelles vient de réélire pour un terme nouveau son maire sortant de charge M. Albéric Bégin. Monsieur Bégin remplira ses fonctions de premier magistrat pour une seconde année.

Des réélections ont également été faites aux sièges de conseillers et il nous fait plaisir de saluer au jourd'hui le retour à leur charge respective, les conseillers dont les noms suivent: M. Arthur Couture pour le village, Gérard Rosa, pour le rang Fortier, Évangéliste Goulet, pour le 8 sud, M. François Fortier pour le grand rang, M. Odelph Blanchette a été nommé remplaçant M. Antoine Fortier pour le 8 nord tandis que M. Ronaldo Couture, céda sa place à M. Alexandre Plante, pour le rang 6. Nos félicitations et nos bons souhaits aux élus.

Les personnes maigres engraisissent de 5, 10, 15 liv.

Recevez entrain, énergie, vigueur quelle transformation! Les os se paraissent plus; les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de santé, disparu cet air de squelette ambulatoire. Les milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont dès aujourd'hui de belle apparence. Ils attribuent ce résultat à votre régime qui revigore et renforce. Contient ingrédients et stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour exciter le sang, améliorer l'appétit, et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait perdre du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Venez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale, c'est à dire 120. Nouveau format et usage seulement 60c. Essayez les fameuses comprimés-tongues Oitrex pour retrouver vigueur et poids. Toutes pharmacies.

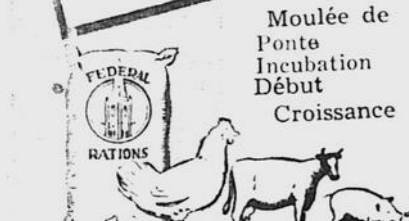


Plus d'oeufs et des meilleurs oeufs...

vous est assuré avec la Moulée de Ponte "Fédérale" la moulée balancée utilisée par tous les aviculteurs qui battent la marche dans les records de ponte.

Elle contient les 21 ingrédients essentiels à une bonne nutrition.

Exigez-la de votre marchand, s'il ne l'a pas, écrivez-nous.



RATIONS BALANÇÉES FEDERAL pour VOLAILLES, VEAUX, VACHES, COCHONS. **GENEST, NADEAU** ITÉE. SHERBROOKE, P.Q.

Le Nettoyage Moderne Enrg.

VOUS OFFRE SES SERVICES

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 1-6-J.

Le procédé "DURACLEAN" nettoie: tapis, meubles recouverts de matériel, parfaitement.

THEOPHILE VALLEE propriétaire
151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

Un service d'ambulance moderne à votre porte

DES AMBULANCIERS DIPLOMES VOUS OFFRENT LEURS SERVICES

JOUR ET NUIT

Tél. 5 8 W

Superior-Cadillac Combination Coach
Cadillac modèle 1948 ultra-moderne

Tél. 5 8 W

MAXIMUM DE SECURITE ET DE CONFORT POUR VOS MALADES OU BLESSES

DEUX SALONS MORTUAIRES GRATUITEMENT A LA DISPOSITION DE NOTRE CLIENTELE

JACQUES & FRÈRE

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
EMBAUMEURS DIPLOMES

64, rue Quebec Central (Près de la Traversée du C.P.R. Centre) Lac-Mégantic

Réunion de Lacordaires à Courcelles

(DNC) Les membres des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Courcelles ont tenu à célébrer la période des fêtes par une réunion mensuelle spéciale.

En effet, mardi le 4 janvier plusieurs abstinentes et abstinents accompagnés d'amis et sympathisants à la cause se réunissant à la salle paroissiale du village. On avait annoncé un intéressant concours d'amateurs et personne croyons-nous, n'a été désemparé. Nous avons, au contraire, admiré cette idée de présenter au public des jeunes talents, qui pour la plupart, étaient inconnus de la foule.

Ces généreux participants, ont charmé l'auditoire, soit par leurs chants, leurs pièces de musique ou leurs histoires amusantes. Nous avons même la bonne fortune d'avoir pu entendre les concertos de Beethoven et de Liszt, exécutés par un jeune homme qui a obtenu de très bons résultats. Nous avons pu apprécier leur talent véritable et nous comptons bien les revoir prochainement dans un avenir prochain.

CHANT: M. Alphonse Lapointe, B.S.A., B.A.; chroniqueur à la tribune; Les oiseaux dans le soir; Les oiseaux de Paris.

M. J. P. Gagnon, Lambton: Chanson d'automne; Sérénade à la brise.

Raymond Pagé, Ste-Anne de la Pocatière; Le rêve passe; Marseille, les amours.

M. Roger Boissoneault, Courcelles; Mon Ange; Brin d'Amour.

M. Antoine Tardif, Québec; Envoi de fleurs; Au petit bal du samedi soir.

Mlle Huguette Paré, Courcelles; Le ver-luisant; Berceuse de Jocelyn.

Mlle Monique Tardif, Courcelles; La chanson de Marie-Antoinette, valse des Vagabonds.

Mlle Jeannette Goulet, Courcelles; Sérénade près de Mexico; Tehiou-Echiou.

PIANO: Mlle Louise Beaudoin, Courcelles; Rendez-vous; Valse de Johannes Brahms.

Mlle Gisèle Roy, Lambton; Valse de Chopin; Etude de Bach.

Saynete humoristique: Joseph de St-Victor, Léandre Beaudoin Courcelles.

Accompagnatrices: Mlles Normande Pagé, Courcelles, Thérèse Lapointe, Lambton.

Maitre de cérémonie: M. Denis Doyon, étudiant à Laval.

La soirée se termina par le traditionnel mais non moins appétissant réveillon préparé à la salle du couvent pour les membres du Cercle.

C'était l'occasion attendue par les organisateurs pour remettre aux concurrents une récompense bien méritée. Puis après avoir applaudi les nouveaux membres et les changements de décorations, on se sépara en chantant l'Au Revoir qui espérons-le, ne sera pas trop lointin.

RADIO-HOCKEY!

La Brasserie BOSWELL commande à votre intention l'irradiation de tous les matchs de hockey disputés à Québec par les

"AS" DE QUEBEC

Les dimanches à 3 P.M. 6, 13, 20 février, 13 mars.

Les mercredis à 9 P.M. 7, 16, 23 février.

POSTE CHRC 800 à votre cadran

LA BRASSERIE BOSWELL

Départ pour Montréal de M. et Mme Gilles Poirier

M. Gilles Poirier, comptable de la Compagnie Mégantic Manufacturing de notre ville, nous quittera bientôt avec Madame Poirier et leurs deux enfants pour aller demeurer à Montréal.

Ce soir, à la Salle des Chevaliers de Colomb, les amis de M. Poirier se réuniront pour lui adresser leurs adieux et lui offrir leurs bons souhaits. Nous nous joignons à tous les siens pour lui offrir, ainsi qu'à Madame Poirier, nos vœux de succès et de bonheur dans le milieu nouveau où ils vivront bientôt.

Réélus par acclamation à Milan

(Du correspondant de "L'Echo") Dans la paroisse St-Ambroise de Milan, comté Frontenac, il n'y a pas eu de lutte à la mairie et à l'échiquier cette année. La mise en nomination avait lieu le 12 janvier et le maire sortant de charge ainsi que les conseillers dont le terme expirait, ont eu les honneurs d'une réélection sans opposition. Voici comment se compose le Conseil de la paroisse: M. Fidèle-Aimé Beaudoin, maire réélu et les conseillers MM. Alphonse Boutin, Joseph Proteau et Wellie Robert, réélus, Odilon Grenier, Antonio Lapiere et N. A. MacDonald.

COURCELLES

(Du correspondant de "L'Echo") Notes locales: M. et Mme Xavier Poulin, de Lac-Mégantic ont visité de nombreux parents à Courcelles à l'occasion du nouvel An.

M. et Mme Fernand Gobeil, de Sherbrooke, M. et Mme Réal Daigle de Thetford étaient les invités de M. et Mme Albert Nicol, de Courcelles.

M. Odilon Grenier de Milan est venu visiter son père M. Philias Grenier ainsi que M. et Mme Albert Nicol.

M. l'abbé Henri-Paul Bureau, de Sherbrooke est venu passer le jour de l'An dans la famille de M. et Mme Ernest Bureau, ses parents, ainsi que M. et Mme Toussaint Bureau de Disraeli qui ont

aussi visité M. P. A. Doyon et J. E. Tardif. M. et Mme André Rosa et leur bébé de St-Georges, Mlles Madeleine et Martine Rosa sont venues à l'occasion des fêtes visiter leur mère Mme Solyme Rosa, de Courcelles.

Statistiques paroissiales à Courcelles

(Du correspondant de "L'Echo") A l'occasion de la nouvelle année 1949, notre Curé M. l'abbé Edmond Simard a fait connaître à ses paroissiens, les intéressantes statistiques suivantes: En 1948, il y eut quarante-huit baptêmes; le nombre des mariages s'est élevé à quinze; on a enregistré treize décès.

Durant la même année, on a distribué vingt-quatre mille communions. La paroisse compte quinze cents âmes présentement.

Parents, depuis deux ans, du 1er bébé de l'année

(Du correspondant de "L'Echo") A Courcelles de Frontenac, M. Gérard Patry et Madame Patry, née Laurence Eclairance ont été durant deux années consécutives, les heureux parents du premier bébé de l'année. En 1948, le 13 janvier, on enregistrait la première naissance de l'année à Courcelles et c'était un enfant de M. et Mme Gérard Patry, qui fut baptisé sous les prénoms de Joseph, Arthur, Carol. Il eut pour parrain et marraine ses oncle et tante M. et Mme Arthur Patry et pour porteuse Mlle Rolande Patry, sa tante.

Cette année, c'est encore au foyer de M. et Mme Gérard Patry, qu'eut lieu la première naissance de 1949. C'est de nouveau, un fils et il fut baptisé sous les prénoms de Joseph, Henri, Yvon. M. et Mme Henri Patry, oncle et tante du bébé, ont été les parrain et marraine. Mme Thomas Patry, grand-mère de l'enfant agissait comme porteuse.

REÉLUS PAR ACCLAMATION À MILAN

(Du correspondant de "L'Echo") Dans la paroisse St-Ambroise de Milan, comté Frontenac, il n'y a pas eu de lutte à la mairie et à l'échiquier cette année. La mise en nomination avait lieu le 12 janvier et le maire sortant de charge ainsi que les conseillers dont le terme expirait, ont eu les honneurs d'une réélection sans opposition. Voici comment se compose le Conseil de la paroisse: M. Fidèle-Aimé Beaudoin, maire réélu et les conseillers MM. Alphonse Boutin, Joseph Proteau et Wellie Robert, réélus, Odilon Grenier, Antonio Lapiere et N. A. MacDonald.

VOUS CONNAISSEZ DES FEMMES QUI SOUFFRENT DE CHALEURS PUIS SONT TRANSIES

Voici une Bonne Nouvelle!

Le Composé Pinkham's ne contient aucun narcotique—nulle drogue formant habitude. Il aide la nature (vous savez ce que nous voulons dire). Ce remède possède aussi ce que les Médecins appellent un effet tonique stomachique. NOTEZ: Vous préférez peut-être les TABLETTES LYDIA E. PINKHAM avec fer ajouté.

COMPOSE VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham's

VOTRE RAPPORT D'IMPOT

Il sera préparé avec soin et discrétion si vous le confiez au comptable soussigné, autrefois de

L'IMPOT SUR LE REVENU
FERNAND LAPIERRE, A. P. A.
Auditeur Public accrédité—
Tél.: AMHERST 3357

4249, rue DeLaroche MONTREAL

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél.: 39 Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils

Lac Mégantic Cté Frontenac

Soyez forts

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1546 ST-DENIS, MONTREAL 19

QU'EN PENSEZ-VOUS, docteur?

Chaque fois qu'un de vos "serviteurs" électriques tombe malade, pensez toujours à consulter votre marchand d'accessoires électriques ou votre électricien: ils se feront un plaisir de vous servir.

Les appareils électriques font rarement défaut, et pour cette raison il nous arrive à tous de les traiter comme s'ils ne devaient jamais se détraquer... Alors, un beau jour, le grille-pain ne grille plus, le radio perd sa voix et la machine à laver se met en grève... Et bien souvent ce sont précisément des contretemps de cette nature qui nous font constater le rôle si important joué chez nous par les appareils électriques.

Rappelons-nous toujours que les appareils électriques sont complexes et délicats; autant que nous ils ont besoin, pour donner leur plein rendement, de l'examen "médical" périodique; ils sont parfois malades, et alors seul un bon "médecin" peut les ramener à la santé. Prenez donc l'habitude de faire examiner vos appareils électriques de temps à autre, par un bon électricien: c'est le meilleur moyen d'en prolonger la durée et d'en tirer le maximum de satisfaction. Et s'il arrive que l'un de ces appareils fasse défaut, ne vous hâtez pas de le condamner comme étant de mauvaise qualité; le plus souvent, vous pouvez le faire réparer facilement et à bon compte.

The Shawinigan Water & Power Company
Électricité Produits Chimiques
GENIE CIVIL TRANSPORT CONSTRUCTION

Notes locales

La mise en nomination des candidats à l'échevinage de notre ville avait lieu, mardi après-midi, à Lac-Mégantic. Ailleurs, dans cette édition, nous offrons à nos lecteurs un rapport détaillé de cette assemblée importante.

L'honorable juge Joseph Marier de la Cour des Sessions de la Paix a présidé en notre Cour locale, une séance au cours de laquelle plusieurs causes furent entendues. Ouverte dans l'après-midi d'hier, la séance s'est continuée mercredi après-midi.

On pourra lire dans une autre colonne le rapport de l'Assemblée de mardi soir à la Chambre de Commerce. D'intéressantes questions y furent discutées.

Mlle Marcelle Huard passe quelque temps à Ville Saint-Laurent, Montréal, dans la famille de M. Roland Morin et de Madame Morin sa sœur.

M. Jean Morin, de St-Jean Vianney, est parti aux premiers jours de janvier pour aller passer quelque temps dans les chantiers de Lans-Bush River, Ont.

Mlle Jeanne d'Arc St-Laurent est allée à St-Samuel pour y visiter ses parents, la famille de M. et Mme Jos. St-Laurent.

A lire, dans une autre colonne la nouvelle annonce de M. Denis Boulet.

M. L. Paul Vallerand et Mme Georges Périnet se rendaient à Sherbrooke mardi soir, où ils assistaient au concert donné, en cet endroit par le ténor Raoul Jobin.

M. et Mme Rosaire Roy sont allés à Magog, à l'occasion du décès de Mme Gédéon Dostie, sœur de Madame Roy.

M. Raoul Lavalée, Mathias Ferland et Auguste Ferland sont allés à St-Sébastien où ils ont assisté au service et aux funérailles de feu M. Amédée Poulin.

M. Jean-Yves Roberge a fait un voyage à Shawinigan Falls.

On pourra lire dans une autre colonne de ce numéro, le rapport que nous publions, d'une récente assemblée de la Légion Canadienne.

Edwige Feuille et Jean Marin reçoivent chaque mois près de 2.000 coupures de presse en moyenne. Ce sont les champions des champions.

Intéressantes statistiques de l'Hôpital St-Joseph

Les statistiques concernant la dernière année à l'hôpital St-Joseph de notre ville, sont très significatives et elles intéresseront sûrement notre population. Si l'on considère que notre hôpital possède présentement 48 lits, que le nombre des hospitalisés s'est élevé à 1694, on déduira bientôt que les Dames Religieuses Marianites de Ste-Croix qui dirigent notre hôpital, ont raison d'être fières de l'excellent travail accompli et par elles-mêmes et par les membres de leur personnel, non moins dévoués. Nous les félicitons et leur souhaitons la continuation des succès jusqu'ici connus:

Total des lits 48; total des berceaux 10; nombres de jours d'hospitalisés 11,064; chirurgies majeures 221; chirurgies mineures 488; médecine 561; obstétrique 212; nouveaux-nés 212; métabolisme 15; rayon X 68; laboratoire 1290; moyenne de jours d'hospitalisation 6.5; décès au cours de l'année 23; décès dans les 24 heures 14; décès après 48 heures 9; décès sous traitement 0; pourcentage de la mortalité 0.53.

Trois heureux gagnants

On nous communique pour publication, le résultat du tirage qui se terminait récemment, dans la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. C'est au profit des oeuvres paroissiales que le tirage avait été organisé. Voici les noms des gagnants: M. Armand Roy, de Lowellton, Me. un radio de belle valeur, premier prix offert par M. Jos. Dion; 2ème prix: M. Philéas Roy, une montre-bracelet, don de M. Lucien Gagnon bijoutier; 3e prix Mme Irénée Vachon, un grille-pain, don de M. Laval Fortier.

Les organisateurs disent par la voix de l'"ECHO de Frontenac" un grand et sincère merci, à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre.

Michèle Morgan a les yeux les plus fascinants du cinéma français. Son meilleur film "La Symphonie Pastorale" n'aura d'équivalent que "Fabiola" tiré de l'oeuvre célèbre du Cardinal Wiseman.

Ouverture de la session provinciale

Quelques passages du discours du trône. — M. Wilfrid Labbé, député d'Arthabaska, propose l'adoption du discours du Trône. M. W. M. Cottingham, député d'Argenteuil, en est le seconneur. — Une trentaine de projets de loi à l'ordre du jour.

L'Honorable Patrice Tardif occupe son siège.

Le député de notre comté à l'Assemblée Législative, l'Honorable Patrice Tardif, s'est rendu à Québec, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session provinciale. Le travail de la session s'annonce, pour notre représentant de Frontenac très ardu, tout comme il promet de l'être d'ailleurs pour ses collègues de l'Assemblée Législative.

L'éclatant triomphe du 28 juillet dernier, qui a reporté au pouvoir le gouvernement de l'hon. Maurice Duplessis avec la plus forte majorité ministérielle de notre histoire, a eu son écho à Québec à l'ouverture de la session provinciale. Le lieutenant-gouverneur a, en effet, donné lecture du discours du Trône devant une Assemblée législative ne comprenant que huit députés oppositionnistes, tous les autres des 92 députés faisant bloc autour de l'hon. Duplessis.

Le lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset, a passé en revue les immenses accomplissements de l'Union Nationale depuis 1944 et il a donné un aperçu de la législation que le gouvernement se propose de présenter aux députés afin de continuer l'oeuvre de développement social et économique à laquelle s'est vouée l'administration de l'hon. Duplessis.

Voici certains passages du discours du Trône d'un intérêt général pour toutes les classes de la société: "Notre province, remarquablement prospère, fournit à l'univers le spectacle tonifiant de

la stabilité et du respect de l'ordre et de l'autorité. L'indéfectible attachement à ses traditions religieuses et nationales, la pratique d'une saine politique familiale, sociale et progressive, assurent son bien-être et sa prospérité. "A l'aurore de cette nouvelle législature, mon gouvernement tient à réaffirmer son ferme désir de donner à notre administration et à notre législation une orientation capable de garantir, de façon durable, la stabilité, la sécurité et la prospérité de la province."

Sir Eugène Fiset a réitéré la ferme intention du gouvernement de l'Union Nationale de protéger l'initiative personnelle et son corollaire, l'entreprise privée. "Parmi les entreprises privées, aucune n'est plus importante que l'agriculture à laquelle revient une place prépondérante dans notre économie." Puis, il a rappelé tout ce que l'Union Nationale a fait pour aider l'agriculture: crédit agricole, électrification rurale, récupération du sol par le drainage des terrains marécageux, politique de colonisation progressive, développement de la petite industrie. Le gouvernement entend progresser encore plus loin dans tous ces domaines.

Le discours du Trône prévoit un nouveau Code du Travail provincial destiné à consolider les nombreuses lois de toutes sortes adoptées depuis une vingtaine d'années et se rapportant aux relations entre patrons et ouvriers. Ce code du Travail permettra une entente plus facile entre les deux. De plus, ce code comprendra des clauses destinées à bouter dehors les communistes qui voudraient s'emparer du contrôle de certaines unions afin de mieux propager leurs idées subversives.

L'enseignement à tous ses degrés, primaire, secondaire, uni-

versitaire, continuera de bénéficier des généreuses attentions de mon gouvernement. L'enseignement spécialisé, dont les progrès sont particulièrement remarquables et nombreux depuis trois ou quatre ans, sera davantage si possible généralisé. Mon gouvernement s'occupera, avec beaucoup de soin, de faciliter et d'assurer l'établissement durable de notre jeunesse," a déclaré le lieutenant-gouverneur. Le discours du Trône indique que le gouvernement de l'Union Nationale entend accélérer le développement rationnel pour la prospérité de la population québécoise des richesses hydrauliques, des forêts, des mines du Nouveau-Québec et des pêcheries maritimes.

Immédiatement après la lecture du discours du Trône, le gouvernement a mis à l'ordre du jour une trentaine de projets de lois. Cette législation comprend: de nouveaux crédits de cinq millions pour le prêt agricole; de nouveaux crédits de quatre millions pour le drainage des terres; des dépenses préparatoires à l'établissement d'aqueducs dans les municipalités rurales; l'amélioration des conditions de l'habitation; une cour d'appel provinciale; la réouverture des moulins de Chicoutimi, etc.

M. Wilfrid Labbé, député d'Arthabaska, a proposé l'adoption du discours du Trône et il en a proposé (suite à la page 2)

La Légion...

(suite de la 1ère page)

Lorsque vint le choix des directeurs, l'assemblée décida de prendre le vote. Il s'agissait de porter à six le nombre de ses directeurs jusqu'ici fixé à quatre. Furent réélus MM. Lucien Lapointe et Wilfrid Ferland; furent élus MM. Guy Nadeau, Alcide Dupuis, Henri Ouellette, Joseph Paradis, M. Eugène Duquette fut appelé aux fonctions de sergent-d'armes, succédant à M. Alcide Dupuis. Le capitaine-abbé Paul-Emile Morin et le Révérend M. Jones, furent de nouveau appelés aux fonctions d'aumôniers de la Légion.

Les élections terminées, le président Monsieur Brulotte et les autres élus furent appelés à occuper leur siège. Monsieur Brulotte, prenant la parole assura les vétérans qu'il fera tout son possible pour que l'année 1949 soit une année heureuse pour les vété-

Jeunes Gens, ATTENTION!

Si vous êtes intéressés à la musique, faites partie de votre Fanfare.

Un cours de solfège gratuit commencera sous peu pour tous les jeunes gens désireux de faire partie de la Fanfare. Après le cours, des instruments seront distribués à ceux qui auront des aptitudes à la musique.

Les intéressés sont priés de donner leurs noms à: MM. Arthur ROY, Directeur musical, Paul-E. L'HEUREUX, Président ou Léo MICHAUD, Secrétaire

La Société Musicale de Mégantic Inc.

Sur le Pont d'Agnès

(suite de la 1ère page)

buables du quartier nord n'a eu l'intention de dire: "Fontaine, je ne boirai pas de ton eau", au contraire!

Theatre BIJOU

Mégantic

PROGRAMME DU 30 janvier au 5 février

Beau film français "CARAVANE" de nouveau réunis dans

LA MADONE AUX DEUX VISAGES avec Philis Calvert - Steward Granger

film anglais GINGER

Lundi - mardi:

Ronald Colman - Signe Hasso - **A DOUBLE LIFE**

2ième grand film **SECOND CHANCE** aussi News

Mercredi - jeudi:

programme français

Harry BAUR

1er épisode **LES MISÉRABLES** de VICTOR HUGO

le nouveau comique **Coco Aslan** EN ETES-VOUS BIEN SUR

Vendredi - samedi:

Lon McCallister - Peggy Ann Garner

THUNDER VALLEY in technicolor

Eddie Dean

WEST TO GLORY

Petites Annonces

VENDEUR DEMANDE: Agent JITO demandé pour ville de Mégantic. Soyez indépendant. Distribuez de porte en porte, nos 200 produits garantis. Succès assuré aux travailleurs. Spéciaux attrayants chaque mois. Trente jours d'essai SANS RISQUE. Détails, catalogue, gratis: JITO, 5130, rue St-Hubert, Montréal. Janv. 13-20-27-fév. 3.

MAISON et ARTICLES A VENDRE: Maison à 2 logements offerte à des conditions faciles. Aussi carrosse et articles de ménage. S'adresser à: 18, rue Joliette, Notre-Dame de Fatima, Lac-Mégantic. Déc. 22, j.n.o.

CHAMBRES ET LOGEMENTS: A louer, chambres et petits logements meublés. S'adresser à: HILAIRE ROY, 136, rue LAVAL, Lac-Mégantic. Janv. 27-j.n.o.

PROCHAINE CONFERENCE: — Le Cercle des Fermières a le plaisir d'annoncer que Mademoiselle Rouleau, bachelière en Sciences Domestiques au service de la Compagnie Robin Hood, donnera une conférence, Jeudi, le 10 février, à l'Hôtel de Ville, à 8 heures P.M. Bienvenue à toutes les dames et jeunes filles. Gorgette Roger, sec. Cercle des Fermières.

POUSSINS BRAY: Que votre troupeau de volailles soit un troupeau de choix et pour cela achetez des Poussins BRAY; commandez-les maintenant. Soyez prêts pour des marchés meilleurs. L'agent local vous fera ses meilleures cotations. Notre catalogue est prêt. Agent: W. BELLEFLEUR, C. P. 525, Lac-Mégantic. J. 27

COUVRE-LITS EN CHENILLE

Couvre-lits en chenille, \$4.99 chacun. Solde de manufactures. Beaux couvre-lits en chenille de première qualité, bien garnis de touffes, dans toutes les couleurs pastelles, bon teint, pour lits simples et doubles. Valant deux fois le prix. Vous sont expédiés P.S.L. (payable sur livraison) plus les frais postaux. Argent remboursé tout de suite si non satisfait. **HANDICRAFT DISTRIBUTORS** 254, rue Sherbrooke-Ouest Montréal, P.Q. Août 12, j.n.o.

HOROSCOPE: Une vieille Indienne peut vous dire, par votre écriture, votre caractère et vos chances en amour, travail, mariage, argent avenir. Envoyez votre âge et six questions avec \$1.00 à: Mme Marguerite BAILLY, Indian Reserve, POINTE-BLEUE, Lac-St-Jean. Janv. 27; fév. 3—P

PARTIE DE CARTES: Grande partie de cartes organisée par les dames de l'U.C.F., à la salle de Notre-Dame de Fatima, jeudi le 3 février à 8 heures P.M. Il y aura un prix par table, ainsi qu'un prix d'entrée. Soyons nombreuses.

PARTIE D ECARTES: Partie de cartes au profit du Club 4-H féminin à l'Hôtel de Ville, Jeudi, le 3 février, à 8 heures P.M. Un prix par table. Admission: \$0.35. Georgette ROGER, sec. Club 4-H.

POELE A VENDRE: Poêle Bélangier "Excelsior" au bois ou au charbon; deux feux électriques; fourneaux portatifs, en très bon état. A vendre. S'adresser à: 12, rue Millette, Lac-Mégantic. Janv. 27

Un message des Plombiers-Licenciés de Lac-Mégantic

L'Association des Plombiers-licenciés de Lac-Mégantic vous communique la lettre suivante vous priant de bien vouloir la prendre en bonne considération. Elle leur est adressée par le service d'inspection de Plomberie, bureau des examinateurs du Ministère du Travail, de Québec. En voici la teneur:

Cher Monsieur, Pour faire suite à la mise en vigueur du Code Provincial de Plomberie dans les municipalités de 5,000 âmes et plus depuis le 1er octobre 1947, nous regrettons de constater que vous avez négligé de nous informer à l'avance de tous vos contrats de plomberie en ne nous faisant pas parvenir les formules intitulées "Avis de travaux de plomberie", que nous vous avions distribuées à cette date.

Conséquemment, nos inspecteurs arrivent sur les chantiers trop tard pour constater si les règlements du Code ont été observés, puisque les murs et les planchers sont fermés.

Nous sommes donc dans l'obligation de vous aviser que sur réception de cette lettre, vous serez tenu de nous faire parvenir à l'avance tous les avis pour les travaux de plomberie que vous aurez à exécuter, si non, nos inspecteurs auront ordre de faire ouvrir les murs et les planchers pour faire l'inspection complète de toutes les parties du système. Sur un refus de votre part, nous devons aviser le propriétaire et même prendre des procédures contre vous.

Nous comptons sur votre coopération et vous prions de nous croire, Vos tout dévoués,

Bureau des Examineurs, J. G. Heitshu, Examineur en chef.

\$20,000.00 de stock à vendre

Vente de fermeture ABANDON DES AFFAIRES

A cette occasion, nous vous offrirons des prix jamais vus dans le comté; de beaucoup inférieurs à ce que vous voyez dans les catalogues ou chez les autres marchands.

Venez vous chausser à bon marché; venez acheter pendant que tout un stock de marchandises est soumis au prix du manufacturier et même plus bas. Il nous faut VIDER le magasin d'ici le **PREMIER MAI**.

Quelques lignes entre plusieurs: Pardessus de caoutchouc, de jersey, de velours, bottes aviateur, chaussures de feutre, de mouton, de travail, de sport, pantouffles pour hommes, dames et enfants, bas de laine, gants et mitaines, cirage à chaussures, sacs de classe, serviettes de cuir.

Attention aux cultivateurs: Gros lot de colliers à prix de sacrifice. Il nous faut tout vendre, c'est pourquoi tout sera réduit. Une visite seulement pourra vous convaincre des aubaines qui vous attendent chez:

RAOUL LAVALLEE Marchand de chaussures (Haut de la ville) 70, rue LAVAL LAC MEGANTIC

Sur demande nous vous livrons la fameuse EAU DE JAVEL BENOIT, CIRE ELEGANT, SUCCES, au gallon ou à la bouteille, à des prix spéciaux.

FESTIVAL!

GRAND FESTIVAL SPORTIF DIMANCHE, LE 30 JANVIER, A 1 heure 30 p.m. sur la PATINOIRE de la SALLE PAROISSIALE de STE AGNES

Jeux et attractions de tous genres sur la glace: courses en patins, en bicycle, à pieds. — Saufs en longueur. — Attraction surprise. — etc., etc. — \$200.00 en prix.

ADMISSION: Adultes: \$0.35 - Enfants: \$0.15

EN FOULE!